

# La protection sociale : assurer l'avenir de l'assurance maladie

---

## Déclaration du groupe de la CGT

La CGT aurait écrit différemment la partie de l'avis traitant le service public hospitalier, préconisé la sortie des exonérations de cotisations accordées aux entreprises, revendiqué la démocratie sociale dans la gestion de la sécurité sociale.

L'avis prend sa source dans les principes et les valeurs imaginés par les concepteurs de la sécurité sociale, sans toutefois s'enfermer dans le passé. Ces derniers ont donné à notre système son originalité, son caractère hybride. La CSG elle-même, depuis sa création, est sujette à interprétation : impôt ou contribution sociale selon l'idée que l'on se fait de l'avenir de la sécurité sociale.

Prenant le contre-pied d'idées souvent entendues, l'avis affirme que la protection sociale est un investissement pour la société, un moyen de garantir la cohésion sociale, de permettre le développement des territoires.

Or cet investissement qui a permis l'universalisation de la couverture sociale, a été rendu possible par un financement largement ancré sur le travail. La notion de coût du travail prend alors une connotation bien étrange, peut-être idéologique et fondée sur des intérêts partisans.

Aussi peut-on se demander si la situation financière de la sécurité sociale, résultant de celle de l'emploi et des salaires, ne découle pas d'une crise profonde du travail.

Confronté à ces questions, l'avis n'oublie jamais la priorité de l'humain. Se référant aux principes d'origine et aux valeurs de solidarité, il évoque ce qui particularise et différencie les régimes obligatoires de sécurité sociale et les organismes complémentaires, pour identifier la place et le rôle de ces derniers dans le système, lucide sur leur utilité mais aussi sur leurs limites et le besoin de les réguler.

L'avis porte un regard perspicace sur l'évolution des besoins, produite par les transformations de notre société qui, complexes, recouvrent des domaines aussi divers que la santé, la famille, la démographie dans un monde où l'économie s'est globalisée, financiarisée, où le progrès des connaissances a modifié la perception des risques et où se forment des exigences à l'égard de la vie et de son environnement.

C'est ce parti pris de l'humain qui conduit à insister sur la prévention, sur les insuffisances de la protection sociale des jeunes, restes d'un passé où la vocation du système fût d'abord d'aider les plus pauvres souvent âgés, à montrer les marges existantes pour améliorer l'organisation de notre système de santé.

L'avis a résisté au débat ambiant sur le déficit de la sécurité sociale. Cela a permis d'échanger sur ses causes, sur la nature des crises passées et récentes dont la CGT considère qu'elle est structurelle. Les différentes pistes de financement ont été débattues. Il conviendra de poursuivre la réflexion pour une réforme plus fondamentale

du financement qui doit rester ancrée sur le travail, dissuader la financiarisation de l'économie et favoriser l'emploi et les salaires.

La CGT ne partage pas toute mesure qui aurait pour conséquence de réduire le pouvoir d'achat des salariés telle l'augmentation générale de la CSG par exemple.

Le groupe CGT a voté l'avis.